

MEDIATION CONVENTIONNELLE

Par fredpatou, le 05/01/2024 à 23:22

Bonjour,

Sur mon attestation de médiation conventionnelle ne figure pas l'explication de la proposition de la solution faîte par l'autre partie. Est normal ?

Autrement, puis-je avoir un recours contre l'autre partie vu que les faits ont été mensongés.

Merci d'avance